



**A COMPLETER PAR L'ETUDIANT UNIQUEMENT S'IL N'HABITE PAS CHEZ SES PARENTS ET S'IL ETABLIT SA PROPRE DECLARATION FISCALE**

<i>Etudiant(e)</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Situation Familiale</i>	<i>Situation professionnelle ou scolaire</i>
<b>Attention : S'il s'agit d'une chambre d'étudiant ou d'un logement loué de septembre à juin pour les études, l'étudiant n'est pas repris au domicile précité.</b>			
<i>Epoux-concubin</i>			
<i>Famille (enfants de l'étudiant)</i>			

**A COMPLETER PAR L'ETUDIANT uniquement S'IL EST A LA CHARGE DE SES PARENTS sur la déclaration fiscale 2021 basée sur les revenus 2020**

	<i>NOM et PRENOMS des personnes vivant sous le même toit</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Situation Familiale</i>	<i>Situation professionnelle ou scolaire</i>
Père ou conjoint				
Mère ou conjointe				
1 <sup>er</sup> enfant				
2 <sup>ème</sup> enfant				
3 <sup>ème</sup> enfant				
4 <sup>ème</sup> enfant				
5 <sup>ème</sup> enfant				
Combien d'enfants du foyer sont en études supérieures (après le bac) ? .....				
Où se trouve leur lieu d'étude ?.....				

**Autres personnes à charge**

1			
2			
3			

**Autres éléments d'appréciation :**

BOURSE NATIONALE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Montant annuel : .....

Si elle a été rejetée : motif.....

DANS LA MESURE OU LE CANDIDAT BOURSIER A SON PROPRE LOGEMENT SUR BOULOGNE SUR MER indiquer :

Profession exercée :.....

Perçoit-il une pension alimentaire des parents : oui  non

Je certifie exacts tous les renseignements qui sont portés sur le présent dossier.

Boulogne sur mer, le

Signature

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

**NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS**

	<b>PERE</b>	<b>MERE</b>	<b>ENFANT(S)</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Revenu professionnel</i>				
<i>Allocations familiales</i>				
<i>Allocation jeune enfant</i>				
<i>Complément familial</i>				
<i>Allocation RSA</i>				
<i>Allocation soutien familial</i>				
<i>Allocation adulte handicapé</i>				
<i>Pension alimentaire</i>				
<i>Autres ressources (revenus mobiliers ou immobiliers)</i>				
<b>TOTAL</b>				

**Calcul des points :**

<b>Parents ou conjoint</b>	
<b>Etudiant lui-même</b>	
<b>Enfants</b>	
<b>Personnes handicapées</b>	
<b>Autres personnes à charge</b>	
<b>TOTAL</b>	

COEFFICIENT  
FAMILIAL

## PIECES A JOINDRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

### DANS TOUS LES CAS

- I Le présent dossier dûment complété et signé**
- II Un Relevé d'Identité Bancaire au nom et prénom de l'étudiant**
- III Copie de l'Avis d'imposition ou de non-imposition du demandeur de l'année 2021 basé sur les revenus 2020 avec un an de présence au minimum sur le territoire de la commune de Boulogne-sur-Mer soit au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (ceux des parents en cas de rattachement de l'étudiant)**
- IV attestation paiement de CAF ou MSA de 2021 (de moins de 3 mois au moment du dépôt) des prestations familiales ou une attestation de l'organisme payeur sur lequel apparaît le montant des prestations perçues (à fournir même si vous ne percevez pas de prestations)**
- V Copie de la carte d'étudiant**
- VI Le certificat d'inscription précisant la classe fréquentée**
- VII Le détail du cursus parcouru depuis l'obtention du baccalauréat (par année scolaire) sans utiliser de sigle (sur une feuille annexe à joindre au présent dossier)**
- VIII La copie du baccalauréat ou relevé de note**
- XI La photocopie du Livret de Famille**
- X Si le candidat est titulaire du BTS, joindre la copie du diplôme ou relevé de notes**
- XI La copie des décisions de bourses nationales (même conditionnelles)**

### CAS PARTICULIERS

- I** - En cas de modification, en cours d'année, intervenue dans vos ressources, **il est indispensable de le faire connaître par écrit.**
- II** -Maladie ou infirmité d'un membre de la famille : Joindre la copie de la carte d'invalidité et déclaration sur l'honneur.
- III** - Si l'étudiant bénéficie d'une autorisation pour effectuer son cursus sur une période plus longue, joindre le justificatif.

#### LA DEMANDE EST FAITE PAR L' UN DES PARENTS

SITUATIONS PARTICULIERES	PIECES JUSTIFICATIVES
<i>Parents divorcés</i>	Extrait de jugement de divorce indiquant : . à qui l'enfant est confié . le montant de la pension alimentaire
<i>Parent divorcé, séparé, ne percevant pas de pension alimentaire</i>	Déclaration sur l'honneur attestant la non perception d'une pension alimentaire.
<i>Parent isolé (célibataire, veuf, divorcé)</i>	Déclaration sur l'honneur de non concubinage
<i>Parents vivant en concubinage</i>	Avis d'imposition ou de non imposition du parent et de son concubin.

#### LA DEMANDE EST FAITE PAR L'ETUDIANT

SITUATIONS PARTICULIERES	PIECES JUSTIFICATIVES
<i>Domicile distinct de celui des parents</i>	. Quittance de loyer ou EDF de - de 3 mois . Avis d'imposition ou non imposition du candidat . Déclaration sur l'honneur de non concubinage
<i>Concubinage de l'étudiant</i>	. Avis d'imposition ou non imposition du concubin
<i>Résidant chez ses parents</i>	. Avis d'imposition ou non imposition des parents et de l'étudiant
<i>Revenus exclusivement constitués d'une pension alimentaire</i>	. Avis d'imposition ou non imposition des parents et de l'étudiant

N.B. : Il est précisé que des enquêtes pourront être diligentées et menées par des agents assermentés pour vérifier les déclarations.